

Lefebvre, Roxanne

De: Lefebvre, Roxanne
Envoyé: 9 juin 2026 11:37
À: [REDACTED]
Cc: acces@bape.gouv.qc.ca
Objet: RE: Demande d'accès à l'information
Pièces jointes: Avis de recours_2025.pdf

Suivi:	Destinataire	Réception
	[REDACTED]	
	acces@bape.gouv.qc.ca	
	roxanne.lefebvre@bape.gouv.qc.ca	Remis: 2026-06-09 11:37
	marie-eve.gendron@bape.gouv.qc.ca	Remis: 2026-06-09 11:37
	rene.beaudet@bape.gouv.qc.ca	Remis: 2026-06-09 11:37

Bonjour Monsieur [REDACTED],

À titre de responsable de l'accès aux documents pour le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), je confirme avoir reçu votre demande d'accès à l'information en date du 9 juin 2026.

Nous veillerons à traiter votre demande avec diligence et au plus tard dans les vingt (20) jours de sa réception. Advenant le cas où nous ne pourrions y répondre dans ce délai, nous vous aviserons de tout prolongement qui ne pourra cependant excéder dix (10) jours supplémentaires, et ce, suivant l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, R.L.R.Q., chapitre A-2.1 (la « Loi »).

Conformément aux articles 51 et 52 de la Loi, nous vous informons également que le défaut de donner suite à une demande d'accès dans les délais applicables est réputé constituer un refus d'accès aux documents demandés. Dans ce cas, vous pourrez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Sincères salutations,

Roxanne Lefebvre, avocate

Conseillère juridique

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)

140, Grande Allée Est, bureau 650

Québec (Québec) G1R 5M8

Téléphone : 581-925-0652

Sans frais : 1 800 463-4732

roxanne.lefebvre@bape.gouv.qc.ca

www.bape.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

